

ANNONCES LÉGALES

PRÉFECTURE DE LA MEUSE
Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
Bureau des procédures environnementales

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Code de l'environnement (Livre II - Titre 1er)

Commune d'ÉTAIN

Projet de travaux de remédiation de l'Orne en amont et d'aménagement du site de l'ancienne baignade

Par arrêté préfectoral n°2 019-869 du 11 avril 2019, il est prescrit l'ouverture d'une enquête publique du **lundi 27 mai au mercredi 26 juin 2019 inclus**, soit 32 jours consécutifs, sur la demande de déclaration d'intérêt général comportant une autorisation environnementale relative au projet de travaux de remédiation de l'Orne en amont d'ÉTAIN et d'aménagement du site de l'ancienne baignade.

La personne responsable du projet est Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays d'Étain (29 Allée du Champ de Foire, 55400 ÉTAIN - 03.29.87.89.78 - gemapi@codecom-pays-etain.fr) auprès duquel toutes informations pourront être sollicitées.

À compter du premier jour d'enquête et pendant toute sa durée :

- Un exemplaire du dossier sur support papier comprenant notamment le contexte et la présentation générale du projet, un état des lieux (milieux remarquables, bassin hydrographique amont de l'Orne, ...), la description des travaux de renaturation, le plan de financement du projet, une étude hydraulique, un résumé non technique du projet et des cartes, est déposé en mairie d'ÉTAIN.

- Les pièces du dossier d'enquête sont également consultables sur le site internet de la préfecture de la Meuse ([www.meuse.gouv.fr/rubrique "politiques publiques-environnement-participation du public"](http://www.meuse.gouv.fr/rubrique-politiques-publiques-environnement-participation-du-public)).

- Un poste informatique est mis gratuitement à la disposition du public pour consulter le dossier, à la préfecture de la Meuse, 40 rue du Bourg à Bar-le-Duc, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (jours ouvrables).

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie d'ÉTAIN ou les adresser :

- par courrier, à la mairie d'ÉTAIN (1 Place Jean-Baptiste Rouillon - 55400 ÉTAIN) à l'attention du commissaire enquêteur,
- ou par courriel à l'adresse suivante : prefconsultation-du-public@meuse.gouv.fr.

Monsieur Claude VEILLET, désigné commissaire enquêteur, conduira cette enquête et recevra directement les observations et propositions du public, en mairie d'ÉTAIN, lors des permanences suivantes :

- **lundi 27 mai 2019 de 9h00 à 12h00,**
- **samedi 15 juin 2019 de 9h00 à 12h00,**
- **mercredi 26 juin 2019 de 15h00 à 18h00 (fin de l'enquête).**

À l'issue de cette enquête, le commissaire enquêteur transmettra, dans un délai d'un mois, au Préfet de la Meuse ainsi qu'à la Présidente du Tribunal Administratif de Nancy, ses rapport, conclusions et avis.

Ces documents seront ensuite tenus, pendant un an, à la disposition du public en mairie d'ÉTAIN et à la préfecture de la Meuse ainsi que sur son site internet. Ils pourront être communiqués à quiconque en fera la demande écrite.

L'autorité compétente pour statuer est le Préfet de la Meuse. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté d'autorisation, assorti de prescriptions à respecter, ou un arrêté de refus.

ELFEVI

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5.000 euros
Siège social : Voie des Morts
55140 RIGNY SAINT MARTIN
Siège de liquidation : Voie des Morts
55140 RIGNY SAINT MARTIN
503 295 669 RCS BAR LE DUC

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 30 janvier 2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2018 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Didier NANTY, demeurant route de Rigny-la-Salle, 55140 RIGNY SAINT MARTIN, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Voie des Morts, 55140 RIGNY SAINT MARTIN. C'est

NOTAIRES, AVOCATS, COMPTABLES, AUXILIAIRES DE JUSTICE, COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS DE MEUSE, CONFIEZ-NOUS LA PUBLICATION DE VOS ANNONCES LÉGALES, SOIT PAR EMAIL : pub.vam@fdsea55.fr OU PAR COURRIER : LA VIE AGRICOLE DE LA MEUSE - MAISON DE L'AGRICULTURE - CS 50400 - 55108 VERDUN CEDEX. **VOS ANNONCES DOIVENT NOUS PARVENIR IMPÉRATIVEMENT LE MARDI SOIR AU PLUS TARD POUR UNE PARUTION LE VENDREDI SUIVANT.**

LégiConseil Avocats
BOUREL-BEYNA-VAUTRIN
66, avenue Miribel - 55102 VERDUN
14, Place de la Halle - 55000 BAR LE DUC

VENTE IMMOBILIÈRE

Tribunal de Grande Instance de VERDUN
Le JEUDI 11 JUILLET 2019 à 11 heures 30

Au Palais de Justice de ladite ville Place Saint Paul, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de l'immeuble dont la désignation suit :

Une maison d'habitation sise à **FRESNES EN WOEVRE, 56 rue de Nancy**, comprenant :
- rez de chaussée : entrée-couloir, salon avec cheminée, séjour, bureau, cuisine et WC
- étage : 4 chambres, salle d'eau, WC
- en sous sol : 2 celliers, chaufferie (c.c fuel), buanderie
Grenier au dessus
Garage attenant pour deux voitures et appartement (3 pièces)
Bâtiment annexe avec garage, atelier et grenier au dessus.
Jardin d'agrément autour et jardin potager
Le tout cadastré :

Section AB n° 197 lieudit «Le Cugnot» pour 10 a et 71ca et AB n° 22 lieudit «Le Cugnot Sud» pour 2 a 53 ca soit une contenance totale de 13 a et 24 ca

Mise à prix : 65.000 €.

Cette adjudication a lieu à la requête de La Caisse de Crédit Mutuel Meuse Nord, société coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité statutairement limitée inscrite au RCS de BAR LE DUC SIREN 846 880 078 dont le siège social se situe 29 rue Chaussée 55100 VERDUN prise en la personne de son représentant légal domicilié es qualités au dit siège, représentée par la SELARL LEGICONSEILAVOCATS, Mes BOUREL BEYNA et VAUTRIN, avocats au barreau de la Meuse.

Il est précisé que cette vente aura lieu, en outre, aux clauses et conditions du cahier des charges dressé par la SELARL LEGICONSEILS AVOCATS, Maitres BOUREL-BEYNA-VAUTRIN, et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de VERDUN, où tout amateur peut en prendre connaissance.

Il est précisé que les enchères ne peuvent être reçues que par le Ministère d'un Avocat exerçant au Barreau de la Meuse.

La visite de l'immeuble pour les amateurs éventuels sera organisée par la SELARL JURISACT le : **26 juin 2019 de 14h30 à 16h30**
Pour tous renseignements : SELARL LEGICONSEIL AVOCATS, 66, avenue Miribel - 55100 VERDUN - Tél. 03.29.73.71.56 et 14, place de la Halle à BAR LE DUC - Tél. 03.29.70.69.91 ou au Greffe du Tribunal de Grande Instance de VERDUN.

Pour extrait, l'avocat du surenchérisseur,
La société LégiConseil Avocats.

ELFEVI

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5.000 euros
Siège social : Voie des Morts
55140 RIGNY SAINT MARTIN
Siège de liquidation : Voie des Morts
55140 RIGNY SAINT MARTIN
503 295 669 RCS BAR LE DUC

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2019 au siège, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Didier NANTY, demeurant route de Rigny, 55140 RIGNY SAINT MARTIN, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bar le Duc, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur.

DISSOLUTION

PRÉFECTURE DE LA MEUSE
Bureau des procédures environnementales
Code de l'environnement (Livre II - Titre 1er)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communes de **BANNONCOURT, CHAUVONCOURT et SAINT-MIHIEL**
Projet de rétablissement de continuité écologique sur les sites de Chatipré et Bannoncourt

Par arrêté préfectoral n° 2019-1074 du 9 mai 2019, il est prescrit l'ouverture d'une enquête publique du **mardi 11 juin au mercredi 26 juin 2019 inclus**, soit 16 jours consécutifs, sur les demandes de déclaration d'intérêt général et d'autorisation environnementale relative au projet de travaux de rétablissement de continuité écologique sur les sites de Chatipré et Bannoncourt.

La personne responsable du projet est Monsieur le Président de l'Établissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents (EPAMA) (26 avenue Jean Jaurès - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES - Tél. 03 24 33 49 02 ou secretariat@epama.fr) auprès duquel toutes informations pourront être sollicitées.

À compter du premier jour d'enquête et pendant toute sa durée :

- Un exemplaire du dossier sur support papier comprenant notamment le contexte général de l'opération, la description des principaux travaux, l'estimation des investissements, les modalités d'entretien et d'exploitation des ouvrages, un calendrier prévisionnel des travaux et un résumé non technique du projet, est déposé en mairies de BANNONCOURT et SAINT-MIHIEL, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

- Une version dématérialisée du dossier sera également tenue à la disposition du public, à la mairie de CHAUVONCOURT aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- Les pièces du dossier d'enquête sont également consultables sur le site internet de la préfecture de la Meuse ([www.meuse.gouv.fr/rubrique "politiques publiques-environnement-participation du public"](http://www.meuse.gouv.fr/rubrique-politiques-publiques-environnement-participation-du-public)).

- Un poste informatique est mis gratuitement à la disposition du public pour consulter le dossier, à la préfecture de la Meuse - 40 rue du Bourg à Bar-le-Duc, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (jours ouvrables).

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairies de BANNONCOURT et SAINT-MIHIEL ou les adresser :
- par courrier, à la mairie de SAINT-MIHIEL (1 Place des Moines - 55300 SAINT-MIHIEL) à l'attention du commissaire enquêteur,
- ou par courriel à l'adresse suivante : prefconsultation-du-public@meuse.gouv.fr.

Madame Françoise BUFFET, désignée commissaire enquêteur, conduira cette enquête et recevra directement les observations et propositions du public lors des permanences suivantes :

- Mairie de Saint-Mihiel : Mardi 11 juin 2019, de 9h30 à 11h30**
- Mairie de Bannoncourt : Mercredi 19 juin 2019, de 16h à 18h**
- Mairie de Saint-Mihiel : Samedi 22 juin 2019, de 10h à 12h**
- Mairie de Saint-Mihiel : Mercredi 26 juin 2019, 16h à 18h (fin de l'enquête).**

À l'issue de cette enquête, le commissaire enquêteur transmettra, dans un délai d'un mois, au Préfet de la Meuse ainsi qu'à la Présidente du Tribunal Administratif de Nancy, ses rapport, conclusions et avis. Ces documents seront ensuite tenus, pendant un an, à la disposition du public en mairies de BANNONCOURT, de SAINT-MIHIEL et à la préfecture de la Meuse ainsi que sur son site internet. Ils pourront être communiqués à quiconque en fera la demande écrite.

L'autorité compétente pour statuer est le Préfet de la Meuse. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté d'autorisation, assorti de prescriptions à respecter, ou un arrêté de refus.

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Département(s) de publication : 55
Travaux

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de BEAUFORT EN ARGONNE
Correspondant : SANTOIRE Guy, 4 Rue du Château, 55700 BEAUFORT EN ARGONNE.
Tél. : 03 29 80 01 30, fax : 03 29 83 78 13, Courriel : concept.voies@a-tribu.com
Objet du marché : **voiessement de divers réseaux rue du château.**

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :

Prestations divisées en lots : non.
Conditions de participation : La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.
Date limite de réception des offres : 18 juin 2019 à 11h30.

Autres renseignements : Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : CT2019-008.
Date d'envoi du présent avis à la publication : 23 mai 2019.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : EURL CONCEPT VOIRES

Correspondant : Hubert FRISTOT, 14B Avenue Prud'Homme Havette, 55400 ÉTAIN, Tél. : 06 70 06 29 24, courriel : concept.voies@a-tribu.com.

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à HAN SUR MEUSE du 17/05/19, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS
Dénomination : MORGANE EQUITATION
Siège : Moulin Blussot, 55300 HAN SUR MEUSE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 10.000 euros

Objet : Centre équestre comprenant : l'enseignement de l'équitation, le dressage, l'entraînement et toutes prestations s'y rapportant, la prise en pension de chevaux, l'élevage et la reproduction de chevaux, le commerce de chevaux, la vente d'article de sellerie, de matériels et matériaux liés à la pratique de l'équitation.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Jean-Pierre EURIAT, Moulin Blussot, 55300 HAN SUR MEUSE.

RCS BAR LE DUC.

Le Président.

Entrepreneurs et

<http://legales.vieag>

Notre plateforme vous

et de faire paraître

vos annonces

Laissez-vous guider par

avez en ligne